



Département de Mayotte

EXTRAIT DU PROCES
VERBAL DES
DELIBERATIONS

Séance du mardi 11 août 2020,

Délibération n ° 31/SIDEVAM976/2020

Nombre de Délégués

En exercice : 34

Présents : 28

Votant : 31

Procurations : 3



Objet : Renouvellement des membres de la Commission du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

L'an deux mille vingt et le onze août, le Comité Syndical du SIDEVAM976, s'est réuni en première lecture, sur convocation de son Président ABBALLAH Houssamoudine à Combani.

Etaient Présents :

M. ABDALLAH Houssamoudine, Président du SIDEVAM976

M. Saïdy ABDOU OUSSENI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

M. OUSSENI Al-Hadi, délégué CADEMA

M. DJAFFOU Mouhamadi, délégué CADEMA

Mme. MAHAMOUDOU Liza, déléguée CADEMA

Mme. SAINDOU COMBO Nadjati, déléguée CADEMA

M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa, délégué 3C0

M. CHANRANI Daoudou, délégué suppléant 3C0

M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, délégué 3C0

Mme. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, déléguée 3C0

Mme. RIDHOI Zainabou, déléguée 3C0

M. KELLY-AMADI Malka Ayoub Khan, délégué 3C0

Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets de Mayotte976 S'DEVAM976

rue de primaire 97650 Dzoumogné réf. • 02 69 62 Fax • 02 69 62

Mme. MDALLAH Anlamati, déléguée 3CO
M. NOUDJOUR Madi Assani, délégué 3CO
M. Chadhouli. ABDOU, délégué Communauté des Communes du Sud
Mme. Rifcati OMAR FOUNDI, déléguée Communauté des Communes du Sud
M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud
Mme. Hissani JEAN RENE, déléguée Communauté des Communes du Sud
Mme. Intia ABDALLAH, déléguée Communauté des Communes du Sud
M. Mohamadi Colo SOILHI MADI, délégué Communauté des Communes du Sud
M. Attoumani BLACK ABDULLAH, délégué Communauté des Communes du Sud
M. Said M'KIDAR, délégué Communauté des Communes du Nord
Mme. Hidaia DJANFAR, déléguée Communauté des Communes du Nord
M. Charafoudine MADI, délégué Communauté des Communes du Nord
M. Sélémani HAMISSI, délégué Communauté des Communes du Nord
M. Mohamadi Ali BACAR, délégué Communauté des Communes du Nord
Mme. Anrifia SAIDINA, déléguée Communauté des Communes du Nord

PREFECTURE DE
MAYOTTE

REÇU LE 1

D . REC,,L

Nord

Etaient absents :

M. SAID-SOUFFOU soula, délégué 3CO
M. Chamssidine MOUSTOIFA, délégué Communauté des Communes du Nord
M. Said Issouf IDRISSE, délégué Communauté des Communes du Nord

Procuration :

M. Chams- Eddine Mohamed FAZUL délégué Communauté des Communes de Petite-Terre donne procuration à M. ABDALLAH Houssamoudine.
M. Wildal-Habib ALI HADHURAMI, délégué Communauté des Communes du Sud donne procuration à M. Assani SAINDOU, délégué Communauté des Communes du Sud
Mme. Salimata MOHAMED, déléguée Communauté des Communes de Petite-Terre donne procuration à M. Issoufi MAANDHUI, délégué Communauté des Communes de Petite-Terre

Un scrutin a eu lieu, conformément à l'article 1511-1 du CGCT et M. OUSSENI Al-Hadi, délégué CADEMA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets de Mayotte 976 S'DEVAM976

rue de primaire 97650 Dzoumogné réf. • 02 69 62 Fax • 02 69 62
53

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5212-1 et suivants,
Vu le rapport n° 07/2020 relatif au renouvellement des membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ;

d'Elimination et l'école 0784 86-

Vu la délibération n° 16/SIDEVAM976/2016 en date du 19 mars 2016 portant la création du Comité d'Hygiène et Sécurité ;

Le Comité syndical

Le Président revient sur l'importance de ce comité, vu les missions du SIDEVAM976 et son effectif à ce jour. Il insiste sur les conditions de travail et le suivi de la prévention des risques professionnels ainsi que l'amélioration au quotidien des conditions de travail.

Il demande donc de prendre acte des données du rapport ci-dessus et procéder à la désignation des membres de la commission

Les membres présents décident, à l'unanimité, de désigner les membres pour renouveler la commission comme suit :

REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE		
Titulaires	Suppléants	ORGANISMES
M.Mohamadi Colo SOILIH MADI	Mme. Hidaia DJANFAR	SIDEVAM976
Mme. ABDALLAH Oidhuati	M. DJAFFOU Mouhamadi	SIDEVAM976
Mme. Anrifia SAIDINA	Mme. MDALLAH Anlamati	SIDEVAM976
Mme. SAINDOU COMBO Nadjati	Mme. ABDALLAH Initia	SIDEVAM976
M. Assani SAINDOU	Mme. Rifcati OMAR PREFECTURE DE MAYOT	SIDEVAM976
		SIDEVAM976

REÇU LE 17 AOUT 2020

D.R.C.L

Les représentants du personnel restent inchangés jusqu'à la nouvelle.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL		
TITULAIRES	SUPLEANTS	ORGANISMES
M. ABDALLAH MISTOIH	M. ASSANI KASSIDI	

Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets de Mayotte 976 S'DEVAM976

rue de primaire 97650 Dzoumogné réf. • 02 69 62 Fax • 02 69 62

M.ALI MARI SAIDINA	Mme SAROUMADA HALIFA	
Mme AITOUMANI DJAOURIA	M. KAMARDINE INTOIF BEN	FO
M. DARKAOUI ABDELKAOUI	M. ABDALLAH SAID	CGTMA
M. IBRAHIM MAHAMOUD	M. NOURDINE ISLAMI	CGTMA
Mme BACAR DASSAMI	M. ASSANI ATOUMANI	CGTMA

dÉffmination et l'école

07 84 -

86 -

Ont signé sur le registre les membres présents.

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération est affiché au siège, rue de l'école primaire, 97650 Dzoumogné et que les convocations ont été faites le 05/08/2020

Fait à Dzoumogné, /e 12 août 2020

Le Président ôSIDEVA 976,

PREFECTURE DE
MAYOTTE

REÇU LE 17 10 2020 M. DEREC.,L

ABDA
ine



Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets de Mayotte 976 S'DEVAM 976

rue de primaire 97650 Dzoumogné réf. • 02 69 62 Fax • 02 69
62 53

Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets de Mayotte976

S'DEVAM976 rue de primaire 97650 Dzoumogné réf. • 02 69 62

Fax • 02 69 62 53